

Les droits des patients hospitalisés

Droit à l'information

- remise de la mallette d'accueil.

Respect des libertés

- information sur les règles de vie de l'unité
- consultation du règlement intérieur
- droit d'émettre et de recevoir du courrier
- droit de pratiquer sa religion
- droit de vote.

Droit à l'accompagnement

- personne de confiance
- directives anticipées en psychiatrie – plan de prévention partagé
- représentants des usagers, Commission des usagers
- permanences à la Maison des usagers.

Accès au dossier médical

- consultation avec le médecin
- transmission sur demande écrite auprès de la direction.

Droits spécifiques des patients en soins sans consentement

- transmission des décisions et des certificats médicaux d'admission
- audience du juge des libertés dans les 12 jours de l'admission, et tous les 6 mois
- droit d'être assisté par un avocat commis d'office ou de son choix
- contrôle du juge des libertés des mesures d'isolement et de contention
- droit de saisir le juge des libertés sur les modalités de l'hospitalisation
- droit de saisir le Procureur de la République si atteinte à l'intégrité
- droit d'informer le Contrôleur général des lieux de privation de liberté si atteinte à la dignité
- droit de saisir la Commission départementale des soins psychiatriques.

Vous avez le droit de contacter les autorités ci-dessous :

Commission des usagers :

Centre hospitalier de Montfavet, avenue de la Pinède, CS 20107, 84918 Avignon cedex 9 –
direction@ch-montfavet.fr – 04 90 03 90 61

Préfecture de Vaucluse :

2 avenue de la Folie, 84905 Avignon cedex 9 – pref-contact@vaucluse.gouv.fr – 04 88 17 84 84

Président du tribunal judiciaire et Procureur de la République :

2 boulevard Limbert, 84078 Avignon – tj-avignon@justice.fr – 04 32 74 74 00

Mairie d'Avignon :

Hôtel de Ville, 84045 Avignon cedex 9 – contact@mairie-avignon.com – 04 90 80 80 00

Contrôleur général des lieux de privation de liberté (envoi sans timbre, gratuit) :

Libre réponse 47002, 93109 Montreuil cedex – 01 53 38 47 80

Commission départementale des soins psychiatriques :

132 boulevard de Paris, CS 50039, 13331 Marseille cedex 03 – 04 13 55 80 10

CONTACT

Direction des relations avec les usagers, familles et aidants

Florence VIGEANT

direction@ch-montfavet.fr

04 90 03 90 61

Centre hospitalier de Montfavet
Avenue de la Pinède – CS 20107
84918 Avignon cedex 9